

Sommet des Amériques de Metropolis sur les droits des migrants à l'occasion du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies

APPEL A PROPOSITIONS

Date limite pour soumettre: 17 septembre 2023

Le 10 décembre 1948, les Nations unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Canada joue un rôle particulier dans la DUDH puisque c'est le Canadien John Peters Humphrey qui a rédigé la première version de la DUDH et qui a ensuite coordonné le processus de rédaction en tant que directeur de la division des droits de l'homme aux Nations unies à New York.

En ce qui concerne les migrations, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées à la recherche d'un refuge dans le monde entier a atteint des niveaux historiques. L'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que "toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays contre la persécution".

Pour marquer l'anniversaire de la DUDH, les 11 et 12 décembre 2023, Metropolis Americas tiendra son sommet annuel à New York sur le thème des droits des migrants (le sommet se tiendra en principe au musée d'Ellis Island). En mettant l'accent sur l'identification de solutions pour une migration sûre, ordonnée et régulière, les chercheurs, les décideurs politiques, les prestataires de services et la société civile de toutes les Amériques sont invités à soumettre des propositions sur les défis mondiaux de la migration, en accordant une attention particulière à l'état actuel des droits des migrants. Le sommet sera l'occasion d'examiner la déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, qui exprime la volonté des dirigeants mondiaux de sauver des vies, de protéger les droits et de partager les responsabilités à l'échelle mondiale. Dans le but d'identifier des solutions pour une migration sûre, ordonnée et régulière, les chercheurs, les décideurs politiques, les prestataires de services et la société civile de toutes les Amériques sont invités à soumettre des propositions sur les défis mondiaux de la migration, en accordant une attention particulière à la situation actuelle des réfugiés, des demandeurs d'asile et des droits des migrants.

Thèmes

- Définition des réfugiés - La Convention de 1951 sur les réfugiés
- Le Pacte mondial pour les migrations
- Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (2016)
- Gouvernance des migrations
- Catégories de réfugiés
- Détermination du statut de réfugié
- Secourir, recevoir et accueillir les réfugiés et les migrants
- Femmes et filles
- Participation pleine et entière, sur un pied d'égalité
- Enfants réfugiés et migrants
- Violence sexuelle et sexiste
- Lutte contre la xénophobie à l'égard des réfugiés
- L'accord sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis
- L'aide humanitaire et l'aide au développement
- Le rôle des partenaires de la société civile et du système des Nations unies, lorsqu'il y a un mouvement important de réfugiés ou une situation de réfugiés prolongée.
- Logement
- Réinstallation
- Le droit international des réfugiés
- Le rôle des frontières
- Représentations des réfugiés (médias, opinion publique, etc.)

FORMATS DES ATELIERS

Ateliers/séances de présentations en panel (75 minutes)

Les ateliers se composent généralement d'un minimum de trois et d'un maximum de cinq présentations d'environ 15 minutes chacune, suivies d'une discussion d'au moins 20 minutes. Les salles d'atelier seront équipées d'un ordinateur portable, d'un écran et d'un projecteur. Les organisateurs de l'atelier présideront la session ou désigneront une autre personne pour le faire.

Tables rondes (75 minutes)

Le format table ronde convient à des discussions plus informelles sur des questions émergentes ou des controverses. Les tables rondes sont destinées à faciliter la discussion dans une plus large mesure que le temps ne le permet dans les sessions de type atelier/panel. C'est un format très efficace pour l'échange d'informations et d'expériences entre tous les participants à la session.

Points importants à retenir

Afin d'offrir le plus d'opportunités possibles au plus grand nombre de participants, nous demandons que :

- Les organisateurs encouragent la participation du plus grand nombre possible de présentateurs différents ;
- Les participants peuvent organiser plus d'un atelier mais sur des sujets différents ;
- Un organisateur peut choisir de participer à des ateliers supplémentaires en tant que président, participant ou discutant ;
- Si vous êtes inscrit comme présentateur dans plus d'un atelier, nous pouvons vous demander de choisir l'atelier auquel vous préférez participer ;
- Chaque personne inscrite en tant qu'organisateur, participant, président ou discutant d'un atelier doit s'inscrire à la conférence en tant que participant à la journée ou à la totalité de la conférence et payer les frais d'inscription applicables. Veuillez informer vos présentateurs de cette exigence lorsque vous les invitez à participer à votre atelier.

-
- **Si vous souhaitez présenter une communication, nous vous encourageons vivement à solliciter des collègues de votre domaine d'expertise et de différents secteurs pour qu'ils soumettent une proposition d'atelier.** Si vous n'êtes pas en mesure d'élaborer une proposition d'atelier avec d'autres collègues, mais que vous souhaitez tout de même présenter un article, un projet de recherche ou une autre présentation, veuillez envisager de sélectionner le format "option de présentation d'affiches" lorsque vous y serez invité.
 - **Si vous soumettez une présentation individuelle, elle sera regroupée dans une session avec deux autres présentations sur le même thème général** et vous disposerez chacun d'environ 15 à 20 minutes pour faire votre présentation dans la session.
 - **Un comité de sélection se réunira pour examiner les propositions d'ateliers après la date limite de soumission.** Le comité de sélection examinera les propositions qui comportent un titre, un résumé et une synthèse clairs, ainsi qu'une liste d'au moins trois présentateurs confirmés.

Points importants à retenir

Le comité de sélection accordera la priorité aux ateliers suivants

- Les ateliers dont les présentateurs sont confirmés et issus des trois secteurs : universitaire, non gouvernemental et politique gouvernementale
- Les ateliers auxquels participent des étudiants de troisième cycle.
- Les ateliers qui apportent le point de vue de personnes ayant une expérience vécue et qui incluent une représentation diversifiée.
- Les ateliers qui incluent des participants de diverses régions du Canada ou du monde.

Veillez noter que tous les présentateurs sont tenus de s'inscrire et de payer les frais d'inscription à la conférence, tels qu'ils sont affichés sur le site web du sommet.

Les organisateurs de sessions devront fournir les informations suivantes au cours du processus de soumission via notre site web :

- Nom et coordonnées
- Format de la session (atelier ou table ronde)
- Thème (parmi les 5 ci-dessus) dans lequel s'inscrit la session
- Titre de votre session
- Nom des co-organiseurs (le cas échéant)
- Nom des présentateurs, y compris leur affiliation, leur adresse électronique et le titre de leur présentation
- Résumé de 50 mots qui sera inclus dans le programme (veillez à ce qu'il soit descriptif mais aussi formulé de manière à intéresser le plus grand nombre possible de participants à la conférence).

Veillez noter que les informations que vous nous fournissez seront incluses dans le programme de la conférence. Veuillez vérifier l'orthographe des noms de vos présentateurs et les titres de leurs présentations. Si vous organisez une session avec des présentations en anglais ET en espagnol, nous vous demandons de nous fournir la traduction du titre et du résumé de 50 mots pour le programme.